



AVIS AUX NAVIGATEURS

Avis N°06/2024 – Objet : tirs de matériel pyrotechnique du mois de février 2024

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que, dans le cadre d'exercices, des tirs en réel de l'armement pyrotechnique auront lieu :

A partir de voiliers Macif centre de voile regroupés à proximité de la bouée cardinale ouest « Minimes » :

- le samedi 10 février 2024 à partir de 13h00
- le samedi 24 février 2024 à partir de 13h00

Des modules incendie seront organisés sur la cale à dériveurs (cale des associations), des manipulations d'extincteurs à poudre seront effectuées sur des éléments en bois enflammés :

- le dimanche 11 février 2024 à partir de 08h30
- le dimanche 25 février 2024 à partir de 08h30

Nous vous remercions de votre compréhension, les services du port se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire. Vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : +33 (0) 5 46 44 41 20 ou par VHF canal 09.

Fait à La Rochelle, le 03/02/2024

Patrice BERNIER
Maître de port principal

Liste de diffusion : plaisanciers du port de plaisance de La Rochelle, affichage capitainerie, personnel portuaire, entreprises de la filière nautique locale, associations nautiques locales, navires à passagers, ports de proximité, CROSS Etel

RÉGIE DU PORT - Avenue de la Capitainerie, 17026 La Rochelle Cedex 1 - France. Tél.: 05 46 44 41 20 / VHF Canal 9 - capitainerie@portlarochelle.com